



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mardi 08 janvier 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• Croissance hors hydrocarbures: les entreprises algériennes en mesure de relever le défi (APS)	3
• Abdelhak Lamiri, expert en économie : «Il faut un plan Marshall pour développer l'appareil productif» (Reporters)	5
• Accompagner les investisseurs dans les zones d'expansion touristique (APS)	6
• Pommes de terre : plusieurs dispositifs pour appuyer la filière (APS)	7
• Recouvrement fiscal : 6 000 milliards de dinars dans la nature ! (Reporters)	9
• Laid Benamor s'inquiète de la dépréciation du dinar, plaide pour un dispositif « plus courageux » contre l'informel (TSA)	10
• Planche à billets : l'économiste Nour Meddahi tire la sonnette d'alarme (TSA)	10
• Algérie: une centrale électrique de 160 MW sera réalisée à In-Salah (Maghreb Emergent).....	11
• “Le prix du GPL algérien est le plus bas au monde” (GPP) (Maghreb Emergent) ..	12
• Réalisation de 5 barrages et 10 transferts d'eau en 2018 (APS)	13
• Il sera inauguré aujourd'hui par le ministre du Commerce : « West Export », arrêt sur la dynamique de diversification (El Moudjahid)	14
Banque/bourse/Assurance	15
• Assurances: hausse du chiffre d'affaires à septembre 2018 (APS)	15
• Colloque international sur la finance islamique : Les modes opératoires passés en revue (El Moudjahid)	17
Commerce	Erreur ! Signet non défini.
Coopération	18
• L'Algérie disponible à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines (APS)	18
Veille	19
• Assises nationales sur l'environnement et les énergies renouvelables relatives à l'économie verte en février 2019 (APS).....	19

A la une

Croissance hors hydrocarbures: les entreprises algériennes en mesure de relever le défi (APS)



Les entreprises algériennes sont en mesure de relever le défi de la croissance économique hors hydrocarbures, tant sur le plan interne qu'externe en ciblant davantage les marchés extérieurs, a assuré lundi à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Raouya.

Participant à une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances 2019 et leur impact sur l'entreprise, organisée par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), M. Raouya a rappelé que cette loi s'inscrivait dans le cadre d'une trajectoire budgétaire visant à rationaliser les dépenses et à renforcer les recettes budgétaires, en ciblant une croissance hors hydrocarbures de 3,2%.

"Nos entreprises saurons relever le défi sur le marché local ainsi que sur le marché extérieur à travers la conquête de nouvelles parts de marché à l'international " (Raouya)

Il a noté que l'effort budgétaire accru, qui a consacré en 15 ans plus de 30.000 milliards (mds) de DA à l'investissement dans les infrastructures, offre aujourd'hui une armature infrastructurelle qui profite à la production et réduit, en plus, les disparités régionales.

Il a, encore une fois, assuré que l'économie algérienne, malgré la conjoncture financière difficile, "fait toujours preuve de résilience".

De son côté, le président de la CACI, Mohamed Laid Benamor, a salué les dispositions de la loi notamment celles en faveur de la production locale et de l'exportation, tout en exprimant la détermination des industriels à relever les défis de la croissance du pays.

M. Benamor, tout en soutenant le choix du Gouvernement de recourir au financement non conventionnel pour couvrir son budget, a cependant exprimé ses préoccupations quant à la dépréciation du Dinar et au coût des transferts sociaux, qu'il juge trop élevés.

"Personnellement, en ce qui concerne le volet rationalisation des dépenses, dans le cadre de la loi de finances 2019, je suis resté sur ma faim", a-t-il confié.

Il a ainsi appelé le Gouvernement à ne pas hésiter pour cibler les subventions. Il a également appelé à l'adoption d'un dispositif "plus courageux" de lutte contre le marché informel.

Le Directeur de la législation et de la réglementation fiscale à la Direction générale des impôts (DGI) Kamel Touati, a détaillé aux opérateurs participants les dispositions fiscales de la loi de finances 2019.

Ces mesures portent, entre autres, sur l'adoption du régime du droit commun pour les entreprises étrangères, l'alignement du fait générateur en matière de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) avec celui de la TAP (taxe sur l'activité professionnelle), la retenue à la source, de 5%, sur les sommes versées par la population fiscale utilisant la plateforme électronique sans être inscrite au registre de commerce, en plus de la simplification des procédures contentieuses et la classification de la procédure de vérification de comptabilité.

2019, année du déploiement massif de l'informatisation de la DGI

A son tour, le Directeur général des Impôts, Mustapha Zikara a rappelé que la loi de finances 2019 ne contenait aucune nouvelle imposition en annonçant que sa direction était sur le point de finaliser le processus d'informatisation.

"2019 sera l'année du déploiement massif de la solution informatique au sein de la DGI" (Zikara)

Il a fait savoir que 22 centres des impôts sont actuellement connectés au système d'information de l'administration, baptisé "Djibayatic", en attendant l'élargissement de la plateforme numérique pour contenir une cinquantaines de centres à court terme.

Le Directeur de la législation, de la réglementation et des régimes douaniers au sein de la Direction générale des Douanes (DGD), Ibrahim Abalou, a présenté les principales mesures douanières inscrites au titre de la loi de finances 2019, notamment celles visant la promotion des exportations.

Il s'agit notamment de l'octroi du circuit vert aux exportations de fruits, légumes et autres produits périssables, dont les déclarations doivent désormais être délivrées en un seul jour, l'autorisation d'exportation des produits de terroir fabriqués localement et ne bénéficiant d'aucune subvention en amont, la mise en place de structures et d'espaces dédiés à l'exportation, l'allègement des contrôles des autres marchandises ainsi que la mise en place d'une "Brigade Export" chargée exclusivement du contrôle des marchandises destinées à l'exportation.

Evoquant le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA), mis en place en 2012, le responsable a précisé que le nombre d'opérateurs économiques agréés s'élève à ce jour à 436 opérateurs.

La loi a introduit également des mesures d'encouragement à la production locale comme l'application du taux réduit de TVA pour le film plastique destiné au secteur agricole et la restructuration d'une sous-position tarifaire (la 8541.40) à l'effet d'identifier les collections dites CKD pour les cellules photovoltaïques et leur affecter les taux réduits de droits de douane et de TVA afin d'encourager cette industrie naissante.

La loi a également exonéré des droits et taxes les importations, achats ou réparations effectués par les compagnies de transport aérien de passagers et fret, de droit algérien, ainsi que leurs filiales destinées aux aéronefs durant leur exploitation.

Pour rappel, le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%.

Sur le plan budgétaire, la loi prévoit des recettes de 6.508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2.714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèvent à 8.557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018.

Abdelhak Lamiri, expert en économie : «Il faut un plan Marshall pour développer l'appareil productif» (Reporters)

Reporters : La loi de finances 2019 entre en vigueur. Bonne nouvelle pour les consommateurs, pas de nouvelles taxes ni impôts. Mais ce qui inquiète les spécialistes, c'est que le budget est établi sur la base d'un baril à 50 dollars. Partagez-vous cette inquiétude ?

Abdelhak Lamiri : Ce n'est pas un problème grave. Si les prix pétroliers sont plus bas, les décideurs vont simplement utiliser plus le financement non conventionnel et surtout les réserves. Le problème le plus grave est l'inefficacité de l'économie qui n'est pas du tout compétitive. Le plus gros problème, c'est la fonte des réserves comme neige au soleil. En 2023, on n'aura plus rien et la grande crise va nous secouer.

Malgré toutes les mesures prises par le gouvernement depuis quelques années, l'Algérie échoue à réduire ses importations. Où se situe le vrai problème à votre avis ?

Le problème est que nous finançons beaucoup de dépenses sociales et très peu de dépenses productives. Nous avons besoin de créer un million et demi de PME/PMI dans l'agriculture, l'industrie et les services. L'appareil productif est petit et très inefficace. Il faut un plan Marshall pour le développer et améliorer son efficacité. Vous remarquez qu'on ne parle plus de mise à niveau. Il faut des investissements efficaces dans le soft, les qualifications humaines, les TIC, la modernisation managériale, etc.

Autre sujet qui fait l'actualité, celui du e-commerce, l'Algérie est en bas du classement Cnuced. Pourquoi ?

Vous remarquerez que dans les classements internationaux, on est toujours parmi les derniers, sauf en démographie - on fait partie des 20 pays qui ont le taux de croissance démographique le plus élevé. La raison est simple. On investit peu et mal dans les facteurs clés de succès, l'humain, le management, l'innovation, les industries du savoir et le reste. L'Algérie envisage d'entamer des négociations avec la Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en vue de conclure un accord commercial préférentiel entre les deux parties, est-ce que c'est bénéfique pour l'économie nationale ?

Oui, cela va nous aider à exporter un peu plus, mais pas énormément. Pour réussir, il faut que nos entreprises soient très compétitives. Certaines

le sont, mais la plupart sont encore loin. Un petit plus donc mais qui ne va pas régler nos problèmes.

Accompagner les investisseurs dans les zones d'expansion touristique (APS)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur l'importance de l'accompagnement total des investisseurs dans les zones d'expansion touristique (ZET).

"Il appartient d'accompagner pleinement les promoteurs touristiques dans les ZET et d'accorder la priorité aux activités touristiques à travers toutes les régions du pays ayant la vocation, à l'instar de Tamanrasset, de destination touristique par excellence", a affirmé le ministre, lors de la pose de la première pierre pour la réalisation d'un hôtel au niveau de la ZET de Tamanrasset, dans le cadre de la 3ème et ultime journée de sa visite dans la wilaya.

"Des enveloppes colossales ont été consacrées au mécanisme d'accompagnement en vue d'attirer les investisseurs, notamment nationaux", a souligné M. Bedoui, ajoutant qu'une batterie de mesures incitatives ont été prises dans ce cadre, au plan de la fiscalité, de l'aménagement des zones et autres mesures liées au foncier touristique.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a révélé, à ce titre, qu'"une suggestion sera soulevée au gouvernement concernant l'octroi d'avantages plus importants aux investisseurs ayant réalisé des projets avec leurs propres moyens financiers".

D'une capacité d'accueil de 250 lits, cette structure hôtelière, pour laquelle un financement privé de plus de 447 millions DA a été alloué, sera réceptionnée au début de 2021, selon la fiche technique. Un exposé a été en outre présenté, à l'occasion, à la délégation ministérielle sur la situation et perspectives du secteur du tourisme et de l'artisanat, par les responsables du secteur dans la wilaya de Tamanrasset.

Accompagné du ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, et de l'Inspecteur général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Omar Bouredjouane, M. Noureddine Bedoui a procédé, par ailleurs, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre de tourisme et de commerce dans la ville de Tamanrasset.

Fruit d'un investissement privé, ce projet, implanté sur une surface de cinq (5) hectares, devra générer, une fois opérationnel en 2020, plus de 136 emplois et une centaine d'autres temporaires. La visite de la délégation ministérielle a donné lieu aussi à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un abattoir industriel, fruit également d'un investissement privé, au niveau de la zone d'activités de Tamanrasset.

S'étendant sur trois (3) hectares, ce projet, d'un cout de 220 millions DA, permettra, après son entrée en service au deuxième trimestre de 2020, la

création de 58 emplois permanents et autant d'autres temporaires, a-t-on fait savoir.

Toujours dans le cadre de la promotion de l'investissement dans la région, M. Bedoui a procédé, au niveau de la zone d'activités, au lancement d'un projet de marbrerie sur une surface de trois (3) ha. D'une capacité de production quotidienne de 2.000 m³, cette future unité de transformation de marbre et de granit générera, à son entrée en service, 75 emplois permanents et une dizaine d'autres temporaires.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a, sur site, appelé à prévoir de nouvelles spécialités de formation au niveau des établissements de la formation professionnelle dans la région pour satisfaire la demande en main-d'œuvre qualifiée et de se mettre au diapason des perspectives de l'investissement dans la région, parmi lesquelles les activités de transformation de marbre et granit, abondants dans la région.

Inauguration d'un pôle universitaire de 1.000 places La délégation ministérielle a poursuivi sa tournée par l'inauguration d'un pôle universitaire de 1.000 places pédagogiques à Tamanrasset, doté de structures pédagogiques et de pavillons administratifs.

"Le centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh, réalisé dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, accueille actuellement plus de 7.000 étudiants et sera renforcé prochainement par de nouvelles filières d'enseignement", a affirmé M. Bedoui.

Le ministre, qui a échangé des propos avec les étudiants sur les conditions d'études au niveau de cet acquis universitaire, a annoncé la réalisation d'un stade de proximité au profit des pensionnaires de la résidence universitaire de Tamanrasset.

Il a, en outre, procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une bibliothèque au niveau de ce pôle, ainsi qu'à l'inauguration d'un projet de 70 logements destinés aux enseignants universitaires, avant de remettre des clefs à certains d'entre eux et de lancer un projet de 50 autres logements au profit du corps enseignant.

La délégation ministérielle a, dans le même secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, inauguré un réfectoire d'une capacité de 800 repas au niveau du centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh et une bibliothèque centrale, avant d'attribuer une ambulance à la direction des œuvres universitaires.

La délégation poursuit lundi sa tournée par l'inspection et l'inauguration d'autres projets avant de clôturer sa visite par une rencontre avec les représentants de la société civile.

Pommes de terre : plusieurs dispositifs pour appuyer la filière (APS)



Plusieurs dispositifs ont été déployés par les pouvoirs publics pour soutenir la filière de la pomme de terre, a indiqué lundi le ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la pêche dans un communiqué, à l'issue d'une réunion de travail présidée par le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi.

"De multiples mesures ont été prises par le secteur, notamment en matière approvisionnement de semence, ce qui a permis une plantation précoce, à partir de la mi novembre, pour atteindre une superficie de 9.639 hectares et les plantations se poursuivent dans différentes régions", a-t-on souligné lors de cette rencontre sur la filière pomme de terre en vue d'évaluer les programmes de production en cours (arrière saison, primeur et saison).

Cette rencontre a vu la présence notamment des directeurs des services agricoles des wilayas concerné, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), les acteurs de la filière, les représentants de la BADR et la CNMA, ainsi que les instituts et les centres et les organismes spécialisés.

La réunion a porté également sur l'évaluation des niveau de plantation et production des différents programmes de production en cours, les dispositifs d'encadrement, la régulation et les questions liées aux financements et aux assurances agricoles.

"A l'issue des évaluations de la filière, il a été relevé une hausse de 5% dans la superficie plantée en tranche arrière saison 2018-2019 (60.484 hectares) et 11% dans la prévision de production (11.915.595 quintaux) par rapport à la campagne écoulée", lit-on dans le communiqué.

"Les superficies récoltées à ce jour sont de 29.910 hectares avec une production de 8.644.997 quintaux, a précisé la même source, en assurant que "l'entrée précoce de cette production d'arrière-saison, associée aux dispositif de déstockage a eu un impact "positif" sur le prix de la pomme de terre.

Les plantations pour la tranche primeur 2018-2019 sont de 4.265 hectares, soit le même niveau de plantation que la campagne écoulée. Une hausse de 3% dans les objectifs de plantations pour la tranche saison 2018-2019: 72.541 hectares avec une prévision de production de 24.813.157 quintaux, a-t-on encore précisé.

Au terme de de cette réunion, plusieurs orientations ont été données pour appuyer davantage cette dynamique au niveau de la filière à travers notamment la poursuite des efforts déployés pour sécuriser l'approvisionnement des programmes de production de semences de qualité, la couverture des besoins de la filière en mécanisation pour palier

aux manque de la main œuvre agricole et le renforcement du dispositif de régulation.

En outre, des instructions ont été données pour l'accompagnement financier des agriculteurs afin de les encourager à investir dans cette filière, ainsi que pour les inciter à contracter une assurance contre les risques agricoles.

Recouvrement fiscal : 6 000 milliards de dinars dans la nature ! (Reporters)

«Le recouvrement fiscal continue d'être faible», déplore Mustapha Zikara, Directeur général des impôts. Ce dernier, qui se prononçait lors de la Journée d'information sur la loi de finance 2019 et son impact sur l'entreprise, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci)

, qui s'est déroulée hier à Alger, a avoué que « son administration n'est toujours pas assez outillée pour pouvoir hisser le taux de recouvrement fiscal. Cette année, il a été recouvert seulement 2 000 milliards de dinars, alors que, selon les estimations, le montant à recouvrer est de 8 000 milliards de dinars, soit un écart faramineux et autant pénalisant pour le Trésor public ». Toutefois, il a avancé qu'en dépit du manque de moyens appropriés pour lutter efficacement contre le phénomène de l'évasion fiscale, « ses services déploient des efforts considérables pour tenter de débusquer les fraudeurs ». Zikara ne s'est pas empêché, par ailleurs, de signaler que ses services enregistrent de plus en plus de fausses déclarations « rendant ainsi leur tâche des plus ardues faute de moyens conséquents pour découvrir qu'il y a eu effectivement de fausses déclarations ».

Et de faire de remarquer dans ce sens : « En dépit des mesures pour rendre la fausse déclaration difficile, certains contribuables ne manquent pas de génie pour une autre astuce ». En somme, selon ce responsable, pour élargir l'assiette fiscale, il faudra que les pouvoirs publics y mettent les moyens. Pas seulement, selon Abderrahmane Benkhalfa, qui est intervenu lors des débats également. Selon cet ex-ministre des Finances « quand bien même il a été enregistré une consolidation fiscale, toujours est-il que les flux ont atteint leurs limites du fait de l'effet de la pratique qui s'est généralisée ». En clair, toujours selon ce dernier, « tant que le cash sera de mise dans les transactions, il va réduire la stratégie d'inclusion fiscale. Et donc il est devenu impératif de freiner la pratique du cash qui est d'ailleurs la principale voie de l'évasion fiscale ». Une approche que partage Zikara. Ce dernier a, par ailleurs, avancé que la stratégie de modernisation des moyens de dissuasion, c'est-à-dire de déployer l'outil informatique, entamée ces deux dernières années va commencer à donner des résultats dès cette année.

«Nous allons continuer à parachever notre programme de déploiement d'infrastructure moderne. « Aujourd'hui, ce sont 22 centres modernes qui

sont opérationnels, c'est-à-dire qui ont adopté l'outil informatique. Et de la sorte, nous visons à hisser le taux de recouvrement ou du moins freiner quelque peu l'évasion fiscale ».

Laid Benamor s'inquiète de la dépréciation du dinar, plaide pour un dispositif « plus courageux » contre l'informel (TSA)

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie (Caci) Mohamed Laid Benamor a exprimé ce lundi 7 janvier ses préoccupations quant à la dépréciation du dinar et du coût « élevé » des transferts sociaux.

« Personnellement, en ce qui concerne le volet rationalisation des dépenses, dans le cadre de la loi de finances 2019, je suis resté sur ma faim », a-t-il critiqué, au cours d'une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances 2019 et leur impact sur l'entreprise, organisée par la CACI.

Le patron du groupe éponyme a appelé le Gouvernement à ne pas hésiter pour cibler les subventions, en plaidant pour l'adoption d'un dispositif « plus courageux » de lutte contre le marché informel, selon le compte rendu de l'agence officielle.

Il a salué les dispositions de la loi de finances 2019 notamment celles en faveur de la production locale et de l'exportation, tout en exprimant la détermination des industriels à relever les défis de la croissance du pays.

Selon la Banque d'Algérie, « le dinar s'est légèrement apprécié face au dollar de 1,01 % entre décembre 2017 et mars 2018 et s'est déprécié face à l'euro de 3,04 % sur la même période. Inversement, entre mars et juin 2018, le dinar s'est déprécié face au dollar de 2,51 %, s'est apprécié de 2,94 % face à l'euro et est demeuré relativement stable face à ces deux devises entre juin et septembre 2018 ».

Dans la Loi de finances 2019, une enveloppe budgétaire de 1.763 milliards de DA a été réservée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1.760 milliards de DA en 2018), soit près de 21 % de la totalité du budget de l'État de l'année 2019.

Présent à cette rencontre, le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a indiqué que les entreprises algériennes sont en mesure de relever le défi de la croissance économique hors hydrocarbures.

« Nos entreprises saurons relever le défi sur le marché local ainsi que sur le marché extérieur à travers la conquête de nouvelles parts de marché à l'international », a soutenu le ministre.

Il a, encore une fois, assuré que l'économie algérienne, malgré la conjoncture financière difficile, « fait toujours preuve de résilience ».

Planche à billets : l'économiste Nour Meddahi tire la sonnette d'alarme (TSA)

Le professeur d'économie Nour Meddahi a tiré ce lundi la sonnette d'alarme au sujet de l'utilisation du financement non conventionnel, appelé également planche à billets, estimant que la situation actuelle constitue le "pire scénario".

« La situation actuelle avec utilisation de la planche à billets à grande échelle, aucune réforme structurelle et un dinar surévalué est le pire scénario », a affirmé l'économiste dans un entretien accordé au quotidien papier El Watan.

« Après le départ de l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, j'ai prédit la situation actuelle comme probable. J'ai été agréablement surpris en découvrant le projet de loi de Finances 2017 et sa trajectoire budgétaire », indique Meddahi. « Si la trajectoire de la LF 2017 avait été maintenue, le pays n'aurait pas eu besoin de l'utilisation de la planche à billets en 2018 et encore moins en 2019 pour cause de hausse du prix du pétrole. Évidemment, la LF 2017 était très contraignante et nous avons observé un ralentissement de la croissance, nécessitant le lancement de réformes », rappelle-t-il en outre.

Citant les alternatives en dehors de la planche à billets, l'économiste affirme qu'il « faut d'abord dépenser moins ». Il estime également qu'il « faut baisser la valeur du dinar pour augmenter les recettes pétrolières et celles liées aux importations, et aussi pour diminuer ces importations. Je rappelle que la valeur en dollars des importations de 2015 a baissé par rapport à celle de 2014, mais que sa valeur en dinars a augmenté, car la valeur du dinar a diminué. Ceci aurait évidemment une incidence sur l'inflation et donc le pouvoir d'achat », affirme le professeur d'économétrie et finances à la Toulouse School of Economics.

Nour Meddahi se dit également « favorable à la baisse de l'impôt sur le revenu, du moins pour les taux des premières tranches, et à l'augmentation de toutes les prestations sociales et des allocations familiales. Ceci implique une réforme fiscale combinée à une baisse des subventions, en particulier les subventions énergétiques ». L'économiste appelle aussi à « privatiser certaines entreprises par la Bourse pour éviter la prédation des oligarques », et le faire « en plusieurs étapes, par exemple par tranches de 20% des entreprises, pour éviter la vente à prix cassé ».

Nour Meddahi se dit cependant défavorable à l'endettement sur les marchés internationaux. « Les montants seraient faibles par rapport aux besoins immédiats, ils seraient à des taux très élevés à cause du risque de défaut véhiculé par l'énormité des déficits budgétaires et de la balance des paiements, le dinar étant très surévalué, le remboursement de cette dette externe sera très élevé car il se fera après l'inévitable réajustement du dinar », affirme-t-il.

Algérie: une centrale électrique de 160 MW sera réalisée à In-Salah (Maghreb Emergent)

La centrale électrique est supposée assurer l'alimentation, sans interruption, en électricité et devra être opérationnelle l'été prochain.

Une centrale électrique d'une capacité de 160 mégawatts, dotée de générateurs fonctionnant au gaz naturel, sera réalisée dans la commune d'In-Salah dans la wilaya de Tamanrasset.

La première pierre pour la réalisation de cette centrale a été posée par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, lors de sa visite, ce dimanche dans la circonscription administrative d'In-Salah.

D'un coût de réalisation de 5 milliards de dinars, la future centrale sera équipée de structures de contrôle et de maîtrise, de transformateurs équipés en systèmes anti-incendie. La centrale est supposée assurer l'alimentation, sans interruption, en électricité. Elle devra être opérationnelle l'été prochain et va générer 40 emplois, selon les explications fournies sur place par les responsables locaux.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a appelé les agriculteurs à exploiter les énergies renouvelables, notamment le solaire, dans le secteur agricole des régions du sud du pays, essentiellement pour la mobilisation des eaux souterraines destinées à l'irrigation.

“Le prix du GPL algérien est le plus bas au monde” (GPP) (Maghreb Emergent)

Global Petrol Prices est un site qui dispose d'une base de données de plus de 100 000 points. Elle est l'une des plus complètes et des plus fiables sur les prix des carburants dans le monde.

Selon le classement de 2018 réalisé par le site spécialisé dans les prix du carburant «Global Petrol Prices», l'Algérie est le premier pays où le prix du GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) est le plus bas au monde.

Dans sa publication, le “Global Petrol Prices” indique que l'Algérie dispose d'un prix de GPL de 0,08 dollar, suivie par le Kazakhstan avec 0,21 dollar le litre, et l'Azerbaïdjan en troisième place avec un prix de GPL de 0.26 dollars le litre.

En bas du classement, on retrouve la Suède avec 1,13 dollar le litre, suivie par la France avec 0,97 dollar le litre et la Suisse avec 0,92 dollar le litre de GPL.

Le Global Petrol Prices a fait savoir que le prix moyen mondial du GPL, est de 0,62 dollar le litre, en indiquant que les différences de prix entre les pays sont dues aux diverses taxes et subventions appliquées sur le GPL-c, « alors que tous les pays ont accès aux mêmes prix du gaz naturel sur les marchés internationaux ».

Par ailleurs, et au sujet du prix des carburants (essence et diesel), le Global Petrol Prices installe l'Algérie à la cinquième place dans le classement des pays qui proposent les plus bas pour ces deux carburants.

Ainsi, le prix du litre d'essence en Algérie est évalué à 0,35 dollars et le diesel à 0,19 dollars.

En tête du classement, on retrouve le Venezuela avec un prix d'essence à 0,01 dollars le litre et un prix presque similaire pour le diesel. Ce pays est suivi dans le prix de l'essence par le Soudan avec 0,13 dollar le litre, l'Iran est 3ème avec 0,29 dollar, le Koweït 4ème avec 0,34 dollar et le Nigéria 6ème avec 0,41 dollar le litre.

Pour le diesel, le Venezuela est suivi de l'Iran à la deuxième place avec 0,07 dollar le litre, le Soudan 3ème avec 0,09 dollars et l'Arabie Saoudite avec 0,13 dollar le litre de gasoil.

Le Global Petrol Prices a indiqué dans sa publication qu'à l'exception des Etats-Unis, les pays riches ont des prix plus élevés tandis que les pays les plus pauvres et ceux qui produisent et exportent le pétrole ont des prix nettement plus bas.

Rappelons que le Global Petrol Prices est un site qui dispose d'une base de données de plus de 100 000 points. Elle est l'une des plus complètes et des plus fiables sur les prix des carburants dans le monde. Le site collecte ses informations à travers des agences gouvernementales telles que les ministères de l'Énergie, des Transports ou du Commerce etc.

Réalisation de 5 barrages et 10 transferts d'eau en 2018 (APS)

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, s'est félicité, dimanche à Jijel, du "bond qualitatif" réalisé par son secteur en 2018 avec la réception à l'échelle nationale de cinq (5) grands barrages et la concrétisation de 10 transferts d'eau, destinés au renforcement et à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP).

Le secteur des ressources en eau a réalisé ce "bond qualitatif" suite à la situation qu'a vécu le pays en 2017 après un recul de la pluviométrie, a indiqué le ministre, lors du lancement de l'opération de remplissage du barrage Tabellout, dans la commune de Djimla (sud de Jijel), qui s'inscrit dans le cadre du transfert Est des eaux pour l'alimentation de 27 communes des wilayas de Sétif, Jijel et Mila en eau potable. Il a dans ce contexte rappelé que le taux d'alimentation en eau potable était de l'ordre de 65%.

"Grace aux réalisations concrétisées en 2018 par le secteur des ressources en eau, notamment en ce qui concerne le grand transfert d'eau reliant les wilayas de Naama, Sidi Bèl Abbès et Tlemcen sur 600km, le taux d'alimentation en eau potable a été porté à 75% puis à 80% fin 2018", a indiqué le ministre. M. Necib a également déclaré que d'autres projets du secteur des Ressources en eau seront réceptionnés "dans le courant de l'année 2019".

Le ministre des Ressources en eau devra poursuivre sa visite en se rendant à Sétif, où il inspectera depuis la commune Tachouda, le barrage Draa Diss et présidera le lancement d'une opération de reboisement avant

de s'enquérir de l'état d'avancement du projet d'approvisionnement en eau potable des communes de Beni Ourtilane, Ain Legradj, Beni Chebana, Beni Mouhli, Guenzet, et Draa Kebila à partir du barrage de Tichy-Haf (Bejaia).

Il sera inauguré aujourd'hui par le ministre du Commerce : « West Export », arrêt sur la dynamique de diversification (El Moudjahid)

Ce premier Salon régional de la production et de l'export sera inauguré, aujourd'hui, au niveau du Centre des arts et des expositions (Carex) de Koudia (Tlemcen), par le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab.

Organisée, du 8 au 10 janvier, par la Chambre de commerce et d'industrie de la Tafna, cette manifestation économique et commerciale, qui se déroulera en présence des autorités locales, constituera des portes ouvertes sur le produit local et une plateforme pour l'exploration de nouvelles opportunités à l'export. Dans cette optique, le Salon «se veut une réponse pragmatique» aux démarches portant sur «l'amélioration du climat des affaires dans la région», et «s'inscrit, à la fois, dans la continuité des efforts consentis par toutes les parties prenantes intéressées à l'effet de promouvoir le produit de la région ouest du pays, au-delà de ses frontières, en se positionnant sur le marché national et sur de nouveaux marchés, plus particulièrement le marché africain, mais aussi dans la vision globale du gouvernement, qui vise à booster les entreprises algériennes pour développer qualitativement et quantitativement leurs capacités de production pour se substituer aux produits importés». Le premier Salon régional de la production et de l'exportation constituera, dans le cadre de cette approche, «le rendez-vous incontournable des professionnels, pour faire connaître l'offre de la région». Par conséquent, cette première édition de West Export est censée «répondre efficacement aux grands enjeux de développement socio-économique, en offrant des espaces dédiés à la découverte de la variété des produits de la région, à l'échange entre les opérateurs économiques sur les opportunités de partenariat et de prise de part sur le marché local, national et international, au débat sur les obstacles et les alternatives pour viabiliser les opportunités existantes, mais aussi les progrès réalisés, les innovations et les savoir-faire cumulés qui constituent des facteurs clés de succès de toute démarche de progression et de développement». Il s'agit d'une plateforme regroupant tous les secteurs et qui permettra aux entreprises «de prospecter de nouvelles opportunités de rayonnement de leurs produits». Dans cette optique, le Salon est censé mettre en avant les potentialités à l'export de la région et ses perspectives de développement, dans le sillage du plan d'action du gouvernement pour la promotion de la production nationale et la promotion des exportations hors hydrocarbures. Une démarche qui bénéficie de mesures de soutien initiées par l'État, dans le cadre de la stratégie nationale quinquennale à l'export et qui consiste à développer une économie diversifiée et orientée sur les

marchés extérieurs. L'entreprise, qui tend à la révision de l'actuel dispositif d'accompagnement des exportateurs, notamment au plan du financement des opérations d'exportation, ou au plan des procédures bancaires, verse dans cette direction qui consiste à accompagner les opérateurs et à les encourager à aller vers l'exportation. Dans le sillage de ce Salon, qui accueillera des opérateurs des wilayas d'Oran, de Mostaganem, d'Aïn Témouchent et de Sidi Bel-Abbès, selon certaines sources, les organisateurs de cet événement ont prévu au programme quatre ateliers d'information dédiés à des thématiques liées justement à l'activité de l'export, à savoir «Innovation et entrepreneuriat comme levier de développement des filières territorialisées à l'export», «Les dispositifs d'appui institutionnels pour la promotion des exportations», «La sécurisation des paiements à l'international en conformité du respect de la réglementation des changes» et «L'optimisation de la chaîne logistique à l'export». Des rencontres qui permettront aux opérateurs et aux officiels de discuter des contraintes qui persistent encore à ce niveau, et de proposer des solutions adéquates devant soutenir la dynamique à l'export.

Banque/bourse/Assurance

Assurances: hausse du chiffre d'affaires à septembre 2018 (APS)



Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 105,4 milliards de dinars (mds DA) sur les 9 premiers mois de 2018 contre 102,3 mds DA sur la même période de 2017, en hausse de 3%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA).

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de Dommages a prédominé en s'établissant à 94 mds DA contre 90,4 mds DA à la même période de 2017 (+4%).

Par contre, les assurances de Personnes ont marqué une baisse en se chiffrant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA (-13,1%).

Par branche des assurances de Dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec plus de 52 mds DA entre janvier et fin septembre 2018 contre 49,51 mds DA à la même période de 2017 (+5,1%).

La branche automobile détient ainsi 55,4% du portefeuille des assurances de Dommages.

Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques Divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 35 mds DA contre 34,1 mds DA, en hausse de 2,7% entre les deux périodes de comparaison.

S'agissant des assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat), qui détiennent 11,3% du portefeuille de l'IRD, elles ont participé à la croissance du chiffre d'affaires par une hausse de 111% et un chiffre d'affaires de 3,9 mds DA, en raison de l'augmentation tarifaire.

Concernant la branche Transports, son chiffre d'affaires a augmenté à 3,5 mds DA (+5,3%).

Une bonne performance a été enregistrée dans le Transport maritime qui a dominé la branche Transport avec une part de 70,6% en enregistrant une hausse de 7,1%, suivie du Transport terrestre qui a progressé de 2% et détient une part de près de 26% du chiffre d'affaires de la branche Transports.

Quant à la sous-branche Transport aérien, elle a régressé de 13,1% comparativement à la même période de l'année 2017, pour se chiffrer à plus de 118 millions DA.

Il en est de même pour la sous-branche Transport ferroviaire qui a connu une régression de 6,8% de son chiffre d'affaires qui s'est établi à 6,2 millions DA.

Pour la branche Assurance agricole, le chiffre d'affaires a continué de décroître (-7%) en raison des baisses constatées au niveau des sous-branches Production animale (-17,4%) et Responsabilité civile agriculteur (-13,3%).

Par contre, la sous-branche Incendie et multirisques agricoles a affiché une croissance de 56,6%, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance Production végétale s'est accru de 0,7%.

Concernant la branche des assurances des crédits, elle a marqué une hausse de 7,6% avec un chiffre d'affaires de 1,58 md DA généré par les sous-branches "crédit à la consommation" (+55,6%), le crédit à l'exportation (+50%) et insolvabilité générale (+20,3%) La sous-branche "crédit hypothécaire" (47,5% du portefeuille de cette même branche) a affiché un repli de 7,6% du fait de la baisse des crédits immobiliers octroyés par les banques.

Prédominance des sociétés publiques d'assurance

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont raflé 72,5% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances en atteignant 68,1 mds DA, contre 23,6 mds DA pour les sociétés privées (25% du marché) et 2,29 mds DA pour les sociétés mixtes (2,4%).

Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (32,1% du chiffre d'affaires global de ce type d'assurance).

Concernant les sinistres réglés pour les assurances des dommages, il s'est établi à 42 mds DA au 30 septembre 2018.

Pour ce qui est des déclarations enregistrées par les sociétés d'assurance de dommages à fin septembre 2018, elles ont atteint 41,5 mds DA, contre 39,33 mds DA durant la même période de 2017 (+5,5%).

Quant au stock des sinistres restant à régler, il s'est élevé à 82,3 mds DA contre 74,8 mds DA (+10%).

Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 13,1%, en s'établissant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA.

Le nombre de contrats souscrits aux assurances de personnes a reculé de 19,1%, passant à 2,6 millions de contrats souscrits à fin septembre 2018 contre 3,2 millions de contrats à fin septembre 2017.

Par ailleurs, l'activité de la réassurance a réalisé un chiffre d'affaires de 24 mds DA, en hausse de 13,5%.

Les affaires nationales ont enregistré un chiffre d'affaires de 21,3 mds DA, en progression de 10,5% par rapport à la même période de 2017.

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) a réglé, au 30 septembre 2018, un montant de 8,6 mds DA, toutes affaires confondues, réparti entre 6,9 mds DA au titre des affaires nationales, représentant 80,2% du total, et 1,7 md de DA consacrés aux affaires internationales, soit 19,8% du total.

Pour ce qui est du stock des sinistres de la réassurance restant à payer, il s'est élevé à 30 mds DA à la fin septembre 2018, répartis entre les affaires nationales avec 26,1 mds DA et les affaires internationales avec 3,8 mds DA. Par ailleurs, dans ses prévisions pour toute l'année 2018, le Conseil national des assurances table sur un chiffre d'affaires de plus 138 mds DA, en hausse de 2,3% par rapport à l'année 2017.

La production des assurances de dommages pourrait atteindre 127 mds DA à fin 2018 alors que celle des assurances de personnes devrait s'établir à 11,2 mds DA.

Colloque international sur la finance islamique : Les modes opératoires passés en revue (El Moudjahid)

La finance islamique vient de voir son ancrage légal et réglementaire prendre forme, suite à la récente adoption, par le Conseil de la monnaie et du crédit, du règlement relatif aux conditions d'exercice des opérations bancaires y afférent. La ressource humaine, censée accompagner cette dynamique, est-elle bien formée ? À cette question, Kamel Rezzig, enseignant à l'université de Blida 2, en marge du Colloque international dédié à aux «Modes opératoires de la finance islamique», ouvert hier au Centre international des conférences, indique que le décret en question impose à toute banque conventionnelle qui veut ouvrir une fenêtre islamique, de disposer de deux comptabilités distinctes. Enchaînant, il relève que les commissaires aux comptes, n'ayant pas reçu une formation spécialisée, ne peuvent pas certifier pour les comptes de finance islamique. Et d'ajouter : «Le Conseil national de la comptabilité et le Haut conseil islamique devront prendre en charge cette opération.».

L'universitaire estime que le gouvernement peut s'appuyer sur l'émission de sukuk islamiques, une solution qu'il trouve meilleure que la planche à billets. Lui emboitant le pas, Nasser Hideur, directeur d'Al Salam Bank, dit que l'émission de ces titres nécessitera une assise légale. Dans l'attente d'un amendement du Code de commerce, soutient-il, est proposé une alternative, avec la Bourse d'Alger et la Cosob, qui puisse trouver un ancrage juridique dans le Code de commerce et l'adapter pour être conforme aux préceptes de la charia pour éviter la notion de créances assorties d'intérêts. «Il s'agit de titres participatifs, hybrides», explique M. Hideur. Et d'expliquer que la «solution consiste, d'une part, à neutraliser la partie fixe, pour qu'il n'y ait pas versement d'intérêt, avec une rémunération variable et indexée à la performance, et, de l'autre, voir les souscripteurs renoncer volontairement à la garantie de remboursement et deviennent ainsi investisseurs qui participent au risque».

De son côté, Bouabdellah Ghlamallah, président du Haut Conseil islamique, évoque la place de la finance islamique à travers le monde, laquelle, dit-il, mène à des situations de stabilité financière et à des relations internationales plus stables. Comme il rebondit sur l'intérêt des grandes institutions à ce modèle de finance. En effet, le FMI a indiqué que «les banques islamiques réalisent des opérations comportant des profils de risque et des structures de bilan qui diffèrent de manière importante à certains égards des banques conventionnelles». À ce titre, l'institution mondiale appelle à redoubler d'efforts pour renforcer les cadres de réglementation et de surveillance afin de prendre en compte les spécificités des banques islamiques et promouvoir la stabilité financière et un développement pérenne, en particulier dans les pays où la finance islamique est devenue systématiquement importante.

Coopération

L'Algérie disponible à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines (APS)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte à Alger, Aymen Djamel-Eddine Abdelfattah Mechrafa, auquel il a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines, indique un communiqué de l'APN.

Evoquant "les dénominateurs et les défis communs qui caractérisent les relations bilatérales", M. Bouareb a réaffirmé "la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines et à la hisser au niveau de ces relations historiques", a indiqué la même source.

A cette occasion, le président de l'APN a passé en revue le rôle de son institution ainsi que les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika", mettant en exergue "la démocratie

participative, les droits et libertés individuelles et collectives consacrés par la dernière Constitution".

Par ailleurs, M. Bouchareb a abordé "les résultats de la concorde civile et la charte pour la paix et réconciliation nationale", louant "la clairvoyance du président Bouteflika dont les efforts, dans ce sens, on été cautionnés par le peuple", et saluant par la meme occasion "le rôle des institutions sécuritaires dans la lutte antiterroriste et la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie".

M.Bouchareb a consacré une partie de ses entretiens à la situation prévalant dans certains pays à l'instar de la Libye, du Mali, du Sahara Occidental et de la Palestine, affirmant ainsi "le souci de l'Algérie de soutenir les causes justes, et son attachement à résoudre les crises à travers le dialogue et la non-ingérence dans les affaires internes des pays".

De son coté, l'ambassadeur égyptien "s'est félicité des liens historiques et géographiques bilatéraux", exprimant "sa satisfaction quant à la convergence des vues entre les deux pays vis-à-vis de plusieurs questions, en tete desquelles la lutte antiterroriste".

M.Mechrafa a appelé à "la promotion de la coopération parlementaire et la redynamisation des deux groupes parlementaires d'amitié", a conclu le communiqué.

Veille

Assises nationales sur l'environnement et les énergies renouvelables relatives à l'économie verte en février 2019 (APS)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a fait savoir, lundi à Alger, que les Assises nationales sur l'environnement et les énergies renouvelables relatives à l'économie verte, dite aussi économie circulaire, seront organisées le 26 février prochain, avec la participation de tous les acteurs du domaine.

Invitée de la chaine (I) de la Radio nationale, la ministre a indiqué que ces Assises verront la participation des acteurs et intervenants du domaine de l'environnement, ainsi que ceux de la société civile, en vue de dégager une feuille de route sur l'économie verte qui possède tous les atouts pour s'ériger graduellement en alternative aux hydrocarbures et contribuer ainsi à la création de postes d'emploi et au développement socioéconomique.

A cet égard, Mme Zerouati a annoncé l'organisation de plusieurs manifestations, à l'instar de la 2ème édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables d'Alger (SIEERA 2019), prévue du 7 au 10 mars prochain, sous le thème "les Energies

renouvelables hors réseau pour le développement de l'agriculture au Sud", avec la participation de la Chine en tant qu'invitée d'honneur.

Concernant le projet du complexe de gestion et de revalorisation énergétique des déchets qui verra le jour, au cours de l'année en cours, prévu dans quatre wilayas (Alger, Blida, Tipasa et Boumerdes), la ministre a dit que sa concrétisation requérait d'importantes ressources financières, indiquant que l'Etat contribuera, au début du projet, à hauteur de 30% dans les activités de revalorisation énergétique des déchets.

Quant à l'investissement en matière d'environnement, Mme Zerouati a relevé le grand intérêt exprimé par des jeunes et des opérateurs économiques, en vue d'investir dans le domaine du recyclage et des énergies renouvelables, rappelant que son secteur œuvrait à assurer le suivi et l'accompagnement nécessaires à ces investisseurs pour développer l'économie verte.

L'Algérie dispose des potentialités requises pour répondre aux aspirations des jeunes désirant investir dans le domaine de l'économie circulaire, sur laquelle le gouvernement table pour promouvoir l'économie nationale hors hydrocarbures, a-t-elle estimé.

L'Algérie produit annuellement 34 millions de tonnes de déchets, un volume appelé à s'accroître pour atteindre 70 millions de tonnes en 2035, dont 50% recyclables, dont le plastique, le papier et les ordures ménagères, a-t-elle précisé.

A cet effet, la ministre a insisté sur l'impératif d'exploiter ce créneau pour devenir une source de richesse génératrice de postes d'emploi, notant que le recyclage des ordures compte parmi les principaux domaines susceptibles de promouvoir l'économie nationale hors hydrocarbures.

Concernant l'impôt imposé aux pollueurs, elle a exprimé le souhait de passer du pollueur-payeur au producteur responsable, soulignant la nécessité d'améliorer le recouvrement fiscal relatif à la collecte des ordures par les communes, variant entre 1000 et 1500 Da/an par foyer.

A une question de la presse sur le rôle de sensibilisation à la protection de l'environnement, Mme Zerouati a affirmé qu'il sera procédé, avant fin janvier en cours, à l'actualisation de la convention signée entre les ministères de l'Environnement et de l'Education nationale visant la création de clubs verts au sein des écoles, pour une meilleure diffusion des messages de sensibilisation.

Elle a appelé à la conjugaison de tous les efforts, notamment ceux de la société civile, en vue d'ancrer les principes de protection de l'environnement dans la vie quotidienne du citoyen et faire de l'environnement une de ces principales priorités.